

# BRETAGNE ET ÉNERGIE :

M - 1682 - 262 - 4 F

20 année - FEVRIER 1982 - N° 262 - 4 F



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES

PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ILE DE FRANCE

Abonnement : 1 an : 40 F ; de soutien : 60 F - C.C.P. Paris 12 199.90 G (Union des Sociétés Bretonnes)  
19, rue du Départ, PARIS (14<sup>e</sup>) - Tél. 320.68.46 - Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC

## LA RETRAITE A 60 ANS

Le Président de l'Union écrit au Premier Ministre à propos de certains anciens paysans et aides familiaux

Les Bretons sont les premiers à se réjouir du fait qu'enfin le droit à la retraite à 60 ans va devenir réalité. Combien d'années de luttes a-t-il fallu pour y aboutir ! A propos de cette grande question qui intéresse tant de Bretons d'Ile-de-France et aussi de Bretagne ou d'ailleurs, notre président, Jean Le Lagadec a adressé la lettre suivante à M. Pierre Mauroy :

Monsieur le Premier Ministre,

C'est avec une profonde satisfaction que les Bretons

contraints à quitter le pays pour gagner leur vie ont appris la décision de votre gouvernement d'instaurer le droit à la retraite à 60 ans après 37 ans et demi de cotisation à la Sécurité Sociale.

Comme vous le savez, le rêve de beaucoup de travailleurs est de « vivre au pays ». Ce rêve devient encore plus fort lorsqu'ils sont éloignés de leurs coupes de leurs racines et que les années passent. Le rêve devient alors l'aspiration très forte à une retraite permettant enfin de se retrouver paisiblement chez

soi. Le droit à la retraite à 60 ans répond donc à ce besoin et apporter, je l'espère, en même temps qu'une parcelle nouvelle de justice sociale, une satisfaction essentielle à un nombre important des Bretons comme à d'autres originaires des régions françaises.

Pour que la mesure décidée par votre gouvernement atteigne toute la dimension souhaitable et que soient évitées les éventuelles déceptions cruelles, je me permets d'attirer votre attention sur la situation des exploitants familiaux et des aides familiaux qui, par centaines de milliers, ont dû ces dernières décennies abandonner la terre pour devenir des salariés. Dans certains cas, les cotisations pour la retraite ont commencé à un âge qui ne leur laisse aucune chance de bénéficier de votre mesure. Je pense qu'il y a dans ces conditions, des situations qui seront ressenties comme des injustices douloureuses. En effet, les travailleurs concernés ainsi été victimes deux fois des mouvements affectant la société : une première fois, ils sont chassés de leur terre et une seconde fois ils seraient privés du droit à la retraite.

Je suis conscient du fait qu'il ne saurait être question de faire supporter aux autres cotisants les conséquences de ces phénomènes. Mais, considérant qu'il serait injuste de pénaliser ces anciens travailleurs de la terre, je vous demande d'examiner ces situations avec toute la sollicitude voulue et de leur apporter la solution la plus équitable possible : la retraite à 60 ans doit être accessible à tous les travailleurs avec un minimum de retraite assurant une vie décente à chacun.

Persuadé que vous ferez le maximum pour résoudre favorablement ces problèmes, et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, mes sentiments respectueux.

Le Président de l'Union des Sociétés Bretonnes,  
Jean LE LAGADEC.



Le dernier train de Maurice rentre en gare de Nantes.

## VINGT-HUIT ANS APRÈS LE CHEMINOT BRETON RECOUVRE SES DROITS !

Maurice GARAND, un Breton de Nantes, qui avait été révoqué de la SNCF pour son activité syndicale lors de la grève de l'été 1953 vient d'être réintégré dans tous ses droits de cheminot retraité. Cette mesure de réintégration fait suite à la loi d'amnistie.

Maurice GARAND était secrétaire du syndicat CGT des cheminots de Nantes. Il fut également conseiller municipal de la ville de Nantes.

L'Union des Sociétés Bretonnes est heureuse d'apprendre la réintégration de notre compatriote nantais et lui adresse son plus fraternel salut.

## LA BRETAGNE PREMIÈRE RÉGION FRANÇAISE DE PRODUCTIONS ANIMALES

Ces derniers temps notre région a encore consolidé sa place dans l'ensemble agro-alimentaire national

NOUS voici au début de l'anné nouveau, c'est la période des bilans. Sur le plan économique la situation n'est pas en général à l'euphorie. La stagnation se manifeste dans différents secteurs. Il y a cependant quelques exceptions et nous avons des raisons de nous en

réjouir puisqu'il s'agit des productions animales bretonnes.

Pour ce qui est de ces productions, on sait que la Bretagne est largement en tête sur le plan national. Elle a cependant sensiblement consolidé sa place de leader. Prenons l'aviculture, spécialité bretonne par excellence.

Dans les quatre départements de la zone économique Bretagne (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan) concernés par les statistiques du Ministère de l'Agriculture on a produit en 1981

Joseph LUSLAC.  
(suite page 2)

## COLLOQUE LE 6 MARS A PARIS SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. EDMOND HERVÉ MINISTRE DE L'ÉNERGIE

(Salle de l'Assemblée Nationale, 101, rue de l'Université).

Participation de responsables de l'E.D.F., de chercheurs et techniciens des divers secteurs de production, d'élus et de personnalités.

(Entrée sur invitation à retirer au siège de l'Union des Sociétés Bretonnes et auprès des directions d'amicales).

## 13 FÉVRIER A VILLEJUIF 19 H. 30 - BANQUET DES PERSONNELS DE SANTÉ

présidé par le docteur Jean-Yves FOLLEZOU,  
chef de clinique à la Salpêtrière.

Invité d'honneur

## M. JACK RALITE MINISTRE DE LA SANTÉ

Salle des Fêtes, impasse des Ecoles, métro Porte d'Italie,  
bus 185, arrêt Paul Brousse.

## le 27 Mars à MONTROUGE GRANDE NUIT DU PAYS BRETON ANIMÉE PAR YVETTE HORNER ET SON ORCHESTRE











# HISTOIRE DE BRETAGNE

Par Alain CROIX, professeur agrégé, docteur ès-lettres

## LE CLIMAT DE L'ENFER

Quel temps fait-il en enfer ? Voilà bien, pensez-vous peut-être, question oiseuse, jeu d'intellectuel fatigué. Eh bien pas du tout : mon pari est non seulement de vous indiquer quel temps il fait en enfer — cela peut servir aux yeux de certains — mais surtout de vous montrer qu'il y a là une importante et passionnante question.

Nous connaissons tous la vision traditionnelle de l'enfer et de ses flammes, vision naturellement présente dans la culture bretonne aussi loin qu'elle nous laisse des traces. Encore ne faut-il pas en rester à la vision simpliste de nos leçons de catéchisme de l'entre-deux-guerres. Le document dont nous publions ici la photographie est un « tableau de mission », utilisé par les prédicateurs dans l'entre-deux-guerres et probablement jusque dans les années 50. Il illustre cette vision simpliste de l'enfer : le rouge des flammes omniprésentes, complétées par les serpents, hantise traditionnelle.

On ne manquera pas de noter au passage — même si cela nous éloigne un instant de notre sujet — que la tentation est illustrée notamment par un ouvrier porteur d'un drapeau rouge sur lequel s'inscrit le mot d'ordre « ni dieu ni maître ». Je laisse à chacun le loisir d'imaginer le passage du sermon concernant ce détail...

### Un feu de qualité

La culture bretonne, si l'on remonte un peu dans le temps, ne se contente pas de ces visions appauvries. La qualité du feu, tout d'abord, est soulignée avec une grande richesse. Il

s'agit, par exemple, d'un feu « plus vil que si on rassemble en un seul foyer tout le bois du monde », un feu tel que « mieux vaudrait avoir brûlé dans tous les feux du monde ». Et les images de s'alligner pour faire mieux percevoir encore la chaleur, et donc la douleur : on y brûle comme un fer qui passe au rouge, c'est pire que ce qu'endurerait une femme qui resterait mille ans en travail d'enfant. Un texte du 16<sup>e</sup> siècle, plus subtilement encore, nous indique que le feu de l'enfer vous brûle « dren hol membrou, bet plantou ar dou troat », par toutes les articulations, jusqu'aux plantes d'es pieds...

Qui plus est, vous n'en finissez pas de brûler. Et n'allez pas vous imaginer que cela ne vous concerne pas : avec le réalisme habituel du récit dans la culture bretonne, on vous précise que la cuisson est telle que la moëlle bout avec les os, ou bien encore que les portes des lits sont comme le fer rouge : parce que, cela va de soi, l'enfer est équipé de lits clos... Je pourrais citer encore l'immense poêle à tirer les damnés, représentée sur les voussures du portail de la cathédrale de Nantes.

### Pas si simple...

Il fait donc très chaud en enfer. S'il n'y avait que cela, nous ne dépasserions pas l'anecdote banale. Or on note qu'il fait noir aussi : la contradiction n'en est pas une pour nos ancêtres et nous permet de comprendre qu'ils situent dans l'enfer toutes les hantises de la vie quotidienne, celle de la nuit donc en

particulier. L'enfer est un puits profond, un abîme insondable, tout y est noir, pierre, eau, prison, cachot, etc...

Voilà donc quelques nuances, mais le problème est clair. Il le serait du moins, s'il n'y avait la fameuse inscription de l'ossuaire de La Martyre, datée de 1619 : « han maro, han barn, han item ien, pa ho soing den e crena... ». La mort, le jugement. L'enfer froid, quand l'homme y pense, il doit trembler...

Nous voilà lancés sur une nouvelle piste passionnante, celle de la culture celtique. Mais patience : je vous conterai cette traque... le mois prochain.

Alain CROIX

## CONTES DU PAYS BIGOUDEN au Centre Pompidou

« Au pied du Centre Pompidou, le théâtre du parvis « Le Plaza » accueille depuis un mois la troupe « Le Chant du Monde » qui présente six contes du Pays Bigouden adaptés du livre de Pierre-Jakez Hélias « Les autres et les miens », « L'homme à la barque », « Filopenn de la palud », « Le fou de Bassan », « Jean des pierres », « Yannig an od », « Le pantalon à sorcier ».

Spectacle qui se veut une transposition théâtrale de la veillée traditionnelle qui jaillit d'un coin ou d'un autre de la salle tandis qu'on offre en passant des crêpes et du cidre.

Marc Normant (un vrai breton) créateur du « Chant du Monde » est à l'origine du spectacle ; il y a trois ans il a quitté la compagnie du Havre qu'il dirigeait pour devenir conteur.

Spectacle jusqu'au 20 février. Tous les jours sauf dimanche et lundi. Réservation : 633-88-82.

## SOUVENIRS DE TERRE-NEUVE avec Jean TESSON de l'Île-Grande

Un livre sur la pêche à Terre-Neuve vient de sortir aux éditions du Pen-Duick, dans la collection Actualité. Il s'agit de l'ouvrage de M. Jean Tesson de l'Île-Grande :

« 55 hommes à bord »

C'est un récit qui sent le grand large, Terre-Neuve et le sel, l'amitié sous des apparences rudes. Ce livre ne cherche pas l'effet de style mais se veut témoignage d'une époque, celle de la reprise après la guerre 39-45 des derniers chalutiers à vapeur Terre-Neuvas.

L'auteur, Jean Tesson a jeté l'ancre à l'Île-Grande après une vie passée sur la mer. Il embarqua à 20 ans en 1945 comme novice à bord du « Téméraire » un des derniers vapeurs traînant le chalut sur les bancs. Après deux campagnes à Terre-Neuve il reprend ses études. Le novice du « Téméraire » devient capitaine au long cours, il connaît d'autres moments de vie bien différents sur les pétroliers, les cargos, les « tramps », les car-ferries.

Son ouvrage, fruit de ses souvenirs, est le témoin d'une époque, c'est aussi un hommage aux copains de l'impitoyable métier des bancs.

Composé et Imprimé par une équipe d'ouvriers syndiqués

Distribué par les N.M.P.P.

IMPRIMERIE COMMERCIALE 32, boulevard Laënnec - Rennes.

Commission paritaire n° 52.043

# LE PAYS BRETON

La Chronique de Jean LE DU professeur de celtique à l'université de Bretagne occidentale

En hiverrenn 3 (goañv 1958) « Brud » a zo bed embannet lizer eur zoudard dezud Bodiliz de dud skrivet ar bemzeg a viz Eost 1839. Alain Kerguitil, pemp bioa warn-ugent, a oa e dud labourerien douar, a oa bed sur e-walh o tiski gand eur beleg dezud ar barrez e-noa digored eur skol en e o. Eno e-noa disked on zoudard lenn ha skriva ar brezo-nag, al latin, ha akazl zur ar galleg, peogwir e lar 'neo ked bed kap da rei dezud e helou arde « car dious an nos ac ar mintin e rangen mont da zesq' en exercis d'ar gonksriet, a da grelsedz mont da ober scol... » N'e-nije ked galled sur a-walh Jiski yez al ebed d'ar gonksriet med ar galleg, ha posubl vijent led Bretoned toud !

Klevet a reom oa ed ar gonksriet 'war droad dezud Penn-ar-Bed betek Versailles :

« Bet ouñ yach'an ont, bet emeus un tam squisder a secl' het, car tom bras eo an amzer. En devezioù diveza oa deut va zreit da goevni un dra, ac ouñ bet daou zevens or c'har. Loget mad ouñ bet partout nemet e daou leac'h, er Fouillez, ac e Plélan ».

O v'gan e oa e dud labourerien douar oa okupet braz gand al lehou douar :

« D'ar aman neus cleuz ebet, neus nemet plenennou leun a vintz ar guerc'h, a loen terien ac a bep seurt traou. An eost a zo brao gre aman, mez tri pe bevar devez araoe en em gaouid on deus quelet epad ar spaç a bemp leo vernigent, un eost ravajet gant un arne ac ar c'hazarc'h ».

War ar zuzjed ze eo e-neus c'hoant da glevet arde p'eb tra :

« Clevet ameus en deus great

calz dommach an avelou dan eost duze, mall bras emeus da c'houzout. Merca a reot en o lizer penaos em a eost, ac en zo avancet, piou vez oc'h o sicour. A pe seurt amzer a ra ».

« Sed amañ penoz e wal Kastell Versailles : « Ama e maomp en ur guez v'rao, beza zo tyes ar gaeria, ispiacial Castel ar Roue, ac e Jardi-nou, ne deus netra kaeroch, ar c'haera lizouz ne dint netra e c'ichen ar chastel-ze... Er chas-tei e veler taolennou bras evit representi ar brasellou, ispiacial victoriou Bonapart, quelet a reer ive patrom gement Roue zo bet e Franc, patrom quemet genterai bras a quemet den capabl ac hrallo zo bet adaleg comançamant ar Fouantelez... »

Goude beza goulet lehou dezud e dud, deuz e gerent ha deuz e vignoned, e houll pardon digand e dud evid e « ingrateri » (Sur e-walh e oa ed da zoudard en nesped de) « Ma tistroan james e vezin tranquill ganec'h en o gichen ». Achui a ra gand an all-mañ :

« Laqit tachit da blega propr o liziri, a piou bennac a leqai an adress e padan anzan da scrifa mat an adress ama araoe. O pidi a ran ive da franchissa va liziri, ne gousto james nemet pemp ouennec da'ch, a dime e couste caou-vernigent ».

Marteza ho-peus mesk ho paperou lizerou koz evid hemañ, en galleg pe en brezoneg : a-bouez braz int, dre ma tiskouant dim penoz e soñje ar rummajou labourerien douar o deus beved arde dim. M'ho-peus, e velen kontant ma rofod din da houñ. Skrivit d'ar gazetenn, a gaso ho lizer din.

marquerez sur votre lettre comment est la moisson, si elle est avancée, qui aide aux travaux, et quel temps il fait ».

Voici sa description du châteaude Versailles :

« Nous sommes ici dans une belle ville, il y a des maisons magnifiques, particulièrement le Château du Roi, et ses Jardins, il n'y a rien de plus beau, les plus belles églises ne sont rien à côté de ce châtea... Dans le châtea on voit de grands tableaux représentant les guerres, particulièrement les victoires de Bonaparte, on y voit aussi le portrait de tous les rois que la France a connus, le portrait de tous les généraux et de tous les personnages puissants et savants qui ont existé depuis le début du royaume ».

Après s'être informé de sa famille et de ses amis, il demande pardon à ses parents pour son « ingratitude » (il a dû s'engager contre leur volonté) : « Si jamais je reviens le reste-l'oum tranquillement à vos côtés ».

Enfin, il termine par ce conseil : « Tachez moyen de bien plier vos lettres, et celui qui écrira l'adresse de la oie de bien écrire l'adresse ci-dessus. Je vous prie aussi de bien afficher mes lettres, cela ne vous coûtera jamais que cinq sous et, à moi, cela m'en coûterait vingt-deux ».

Vous avez peut-être dans vos papiers de famille des documents comme celui-ci en breton ou en français : de tels documents sont précieux par la connaissance qu'ils nous apportent des mentalités des générations de paysans qui nous ont précédés. Je serais heureux que vous me les fassiez avoir. Ecrivez ou journal qui me transmettra votre lettre.



## LANDE BRETONNE

Cabans - Vareuses - Pulls marins  
Dentelles bigouden

124, rue Lafayette, PARIS-10<sup>e</sup> (métro Gare du Nord)